

Septineige Plus

Détergent automoussant neutre pour toutes surfaces en industries alimentaires.

JohnsonDiversey 

Description

Septineige Plus est recommandé pour le nettoyage, en méthode mousse ou manuellement, des surfaces, murs et matériels de toutes les industries (lait, viande, volailles, conserves, salaisons...), en particulier celles où l'on trouve des surfaces en fer, aluminium et cuivre.

Avantages

- Miscible à l'eau en toutes proportions.
- Riche en tensio-actifs et agents moussants, **Septineige Plus** possède de bonnes propriétés moussantes, détergentes et mouillantes.

Mode d'emploi

S'utilise en canon à mousse ou en centrale de 1 à 5 %.
Pour un nettoyage manuel, utiliser le Septineige Plus de 1 à 2 % à température ambiante.
Temps de contact de 15 à 20 minutes.

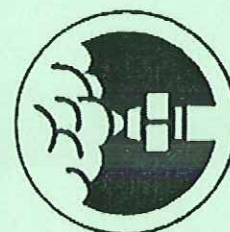
Données techniques

Aspect	:	Liquide incolore
pH (1% solution à 20°C)	:	7.6
Masse volumique à 20°C	:	1000 kg/m ³
Demande Chimique en Oxygène (DCO)	:	510 g O ₂ /kg
Teneur en Azote (N)	:	8.4 g/kg
Teneur en Phosphore (P)	:	0 g/kg

(Les données ci-dessus sont caractéristiques d'une production moyenne et ne doivent pas être prises comme spécifications.)

Recommandations pour la manipulation et le stockage

Toutes les informations de sécurité sur la manipulation et l'utilisation de ce produit sont fournies dans la Fiche de Données de Sécurité qui peut être consultée et/ou obtenue par le serveur télématique DIESE Minitel N° vert : 08.36.05.00.99, sur www.diese-fds.com ou www.johnsondiversey.fr.
Stocker dans l'emballage d'origine fermé, protégé des températures extrêmes.



Diverclean System

Compatibilité du produit

Septineige Plus est compatible avec la plupart des matériaux rencontrés en agro-alimentaires, y compris les métaux légers (cuivre, laiton, bronze, aluminium, acier galvanisé), si le produit est appliqué selon les recommandations de concentration et température. Toujours rincer les surfaces soigneusement après application (dans l'heure qui suit).

Il est recommandé de réaliser des tests pour les autres matériaux avant une utilisation prolongée.

Législation

Produit conforme à la législation relative :

- au règlement détergent concernant la biodégradabilité des agents de surface (Règlement N°648/2004).
- aux produits de nettoyage du matériel pouvant se trouver au contact des denrées alimentaires (arrêté du 08.09.99).

Conditionnements disponibles

Code article	Conditionnement
F 7216	Bidon de 20 L
F 314	Fût de 205 kg